

ÉGLISE DE BÉTHISY-SAINT-PIERRE

La paroisse Saint-Pierre de Béthisy (1) doit son origine à une métairie qui dépendait encore du palais royal de Verberie au commencement du XI^e siècle (2). Les rois de France avaient aliéné une terre de ce domaine en faveur des ancêtres de Bérolde, nommé évêque de Soissons vers 1021. C'est ainsi que ce prélat put donner son clos de vignes de Béthisy au chapitre de la cathédrale (3). L'auteur anonyme de la vie de Henri I^r raconte que la reine Constance jeta les fondations du château vers la fin du règne de Robert le Pieux (4). Peu à peu les habitants vinrent se grouper autour de la forteresse; mais comme la collégiale de Saint-Adrien, consacrée en 1060 dans l'enceinte du château (5), était réservée à l'usage du seigneur et de ses hommes d'armes, une chapelle dédiée à saint Pierre fut construite dans le nouveau bourg, afin d'assurer le service du culte.

Dans le cours de l'année 1107, l'évêque Manassès fit don de cette chapelle au chapitre de la cathédrale de Soissons (6), et son successeur Lisiard de Crépy la rattacha en 1123 au monastère de Saint-Crépin le Grand avec l'église paroissiale de Saint-Martin (7). Les auteurs du *Gallia Christiana* ont eu tort de prétendre que cette donation avait été faite à l'abbaye de Saint-Martin des Champs de Paris (8). L'abbé Theulfe envoya aussitôt à Béthisy une colonie de religieux sous la direction d'un prieur pour fonder un chapitre de chanoines et administrer les biens de l'abbaye, qui comprenaient notamment l'ancien clos de l'évêque Bérolde. Il ne faut pas confondre le chapitre de Saint-Pierre avec celui de Saint-Adrien dont nous avons déjà parlé, bien qu'un doyen de la collégiale du château, nommé Hugues, porte le titre de prieur dans une charte de 1117 (9). L'installation des moines de Saint-Crépin dans leur prieuré coïncida sans doute avec la construction de l'église actuelle bâtie sur l'emplacement de la chapelle primitive. En 1139 et en 1143, l'évêque Josselin et le pape Célestin II confirmèrent les droits des religieux sur les deux églises de Béthisy (10), tandis que le nouveau bourg de Saint-Pierre se développait rapidement, grâce aux franchises accordées par Louis le Gros à ses habitants.

Avant d'entrer en jouissance de son domaine, l'abbaye de Saint-Crépin le Grand eut une longue contestation avec un bourgeois de Soissons nommé Alod et son gendre Vilard qui prétendaient avoir reçu l'investiture du fief de Béthisy. Ce différend se termina par un compromis, daté de 1135 (11), et le produit des terres fut dès lors affecté à l'achat des vêtements nécessaires aux

(1) Oise, arr. de Senlis, canton de Crépy en Valois.

(2) MABILLON, *De re diplomatica*, p. 335.

(3) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 348.

(4) DUCHESNE, *Historiae Francorum scriptores*, t. IV, p. 148.

(5) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. III, p. j. n° 4.

(6) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 355.

(7) Archives de l'Aisne, H. 455, fol. 41.

(8) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 356.

(9) *Ibid.*, t. X, preuves, col. 424.

(10) Archives de l'Aisne, H. 455, fol. 1, 36 et 348. — Bibl. nat., collection de Picardie, t. CCXCIV, charte n° 41.

(11) MABILLON, *De re diplomatica*, p. 600.

religieux. De là le nom de *Chambrerie* appliqué au domaine de Saint-Crépin à Béthisy. Le prieur portait le titre de chambrier, et cet office fut donné à vie pour la première fois en 1345 à un moine nommé Pierre de Walers, moyennant cent sous de redevance à chaque religieux de l'abbaye (1). Le chambrier exerçait les fonctions de curé de l'église Saint-Pierre, et le prêtre Renaud Boucher qui fit élever le clocher en 1520 est encore désigné sous ce titre dans l'inscription gravée sur la tour. L'abbé de Saint-Crépin conserva jusqu'à la Révolution le droit de présenter à la cure qui dépendait de l'archidiaconé de la Rivière (2).

Le plan de l'église, remanié au XIII^e et au XVI^e siècle, comprend une nef précédée d'un porche, deux collatéraux, un transept flanqué de deux chapelles et un chœur assez profond arrondi en hémicycle (3). Le clocher fut bâti en 1520 à l'angle de la façade et du bas côté sud; mais l'ancienne tour romane devait s'élever sur le flanc du sanctuaire, comme à Béthisy-Saint-Martin (4). Pour rétablir le plan de l'édifice au XII^e siècle, il faudrait supprimer le porche, le clocher, la double travée voisine de la façade et la chapelle méridionale, après avoir réduit la largeur et la saillie des croisillons.

Dans son état primitif, la nef était recouverte d'un simple plafond, mais une malencontreuse restauration, terminée au mois de juin 1895 (5), a complètement dénaturé le caractère de son style. Des voûtes d'ogives, dont les nervures et les culs-de-lampe rappellent très vaguement l'art du XIII^e siècle, ont été établies au-dessus du vaisseau central, et des fenêtres en tiers-point encadrées par des moulures de fantaisie ont remplacé les anciennes baies en plein cintre. L'enduit à faux joints qui recouvre les murs de la nef, le cordon saillant appliqué sur les grandes arcades et le profil de l'appui des fenêtres achèvent de justifier la sévérité de nos critiques. Comme nous avons visité plusieurs fois l'église depuis dix ans, il nous est facile de décrire l'état de la nef avant les travaux de remaniement.

Quand la nef fut bâtie vers le milieu du règne de Louis VI, elle ne renfermait que cinq travées. Ses grands arcs en plein cintre à profil carré s'appuient sur des piles massives flanquées d'un pilastre vis-à-vis du bas côté, comme à Béthisy-Saint-Martin. Le cordon qui encadre aujourd'hui les claveaux est une moulure en plâtre ajoutée tout récemment. A la hauteur de l'imposte, un listel et une baguette reliés par un cavet contournent les piles. Les anciennes baies supérieures étaient en plein cintre et ne correspondaient ni au centre des travées, ni à l'axe des piles, comme à Oulchy-le-Château, mais elles avaient déjà subi des remaniements maladroits avant d'être remplacées par des fenêtres modernes en tiers-point.

Au commencement du XIII^e siècle, on profita de la reconstruction de la façade pour allonger la nef au moyen d'une double travée divisée par une colonne qui supporte deux arcs en tiers-point dépourvus de moulures. Cette disposition s'est conservée intacte du côté nord, mais on supprima les deux travées gothiques en 1520 du côté sud pour établir le soubassement du clocher. Quelques années auparavant, les deux dernières travées méridionales furent remplacées par des arcs en tiers-point, ornés de moulures à pénétration, qui retombent sur une colonne intermédiaire. Le côté sud de la nef ne présente donc plus aujourd'hui que trois arcades du XII^e siècle maladroitement restaurées, tandis que les piles des travées opposées supportent encore cinq arcs en plein cintre comme à Dhuizel et à Fontenoy (Aisne).

(1) Dom HÉLIE, *Histoire de Saint-Crépin-le-Grand*. Bibl. nat., français 18777, fol. 90.

(2) Bibliographie. Notice par M. GRAVES, dans l'*Annuaire de l'Oise*, année 1843, canton de Crépy en Valois, p. 61.

(3) Cf. pl. XXIII, fig. 6.

(4) Voici les principales dimensions de l'église : long. totale, 40^m,30; long. de la nef, 26^m,70; long. du chœur, 13^m,60; larg. de la nef, 6^m,90; larg. des bas côtés, 3 mètres; larg. du chœur, 6^m,30; haut. de la nef, 9^m,60; haut. des bas côtés, 4^m,25; haut. du chœur, 7^m,50.

(5) Ces travaux ont été dirigés par M. Deleforterie, architecte à Amiens.

Le bas côté nord n'était pas voûté dans l'origine, et sa toiture s'appuyait sur des arcs en plein cintre isolés, comme à Trucy, près de Laon. Vers 1135, c'est-à-dire peu de temps après l'achèvement de l'église, on eut l'idée d'appareiller une voûte d'ogives au-dessus de chaque travée du collatéral en incrustant des corbeaux dans l'angle des piles. Ces nervures, ajoutées après coup, sont garnies d'un gros boudin légèrement aminci, et leur clef est dépourvue d'ornementation (1). Les doubleaux intermédiaires qui retombent sur des pilastres ont un profil carré, mais leur courbe s'est complètement déformée par suite du tassement des voûtes. La double travée voisine de la façade est recouverte par deux croisées d'ogives du XIII^e siècle, et toutes les fenêtres percées dans le mur extérieur furent remaniées à l'époque moderne.

Le bas côté sud renferme au-dessus de sa première travée une croisée d'ogives appareillée au XVI^e siècle en même temps que les murs du clocher. Les trois travées suivantes, qui correspondaient aux trois premières arcades de la nef au XII^e siècle, ont conservé des croisées d'ogives établies après coup vers 1135, comme dans le bas côté nord. La voûte voisine du clocher s'appuie sur des nervures dont l'arête est abattue en biseau, comme à Cauffry, à Fitz-James, à Foulangues (Oise) et à la Croix (Aisne). Une petite fleur s'épanouit à la clef. Dans les deux autres voûtes, les ogives à simple tore se sont affaissées d'une manière très sensible, et les doubleaux jadis en plein cintre décrivent aujourd'hui une courbe en anse de panier par suite du tassement des claveaux. La porte et les fenêtres latérales furent refaites en 1822. A la hauteur de la cinquième travée, le bas côté vient aboutir dans une grande chapelle du XVI^e siècle qui se confond avec le croisillon du transept. Ses voûtes d'ogives à profil prismatique sont séparées par un doubleau en tiers-point qui s'appuie d'un côté sur le mur extérieur et de l'autre sur une colonne garnie de petits fûts anguleux. Deux fenêtres à remplage flamboyant s'ouvrent du côté méridional.

Au XII^e siècle, le carré du transept était voûté en berceau brisé, comme à Coulonges et à Sergy (Aisne); mais au XIII^e siècle on supprima cette voûte pour appareiller une croisée d'ogives garnie d'un tore en amande. A la même époque, l'arc qui encadre l'entrée du transept fut remplacé par un arc en tiers-point orné de quatre boudins et soutenu par six colonnettes. Les crochets mutilés et les feuillages sculptés sur les chapiteaux, le profil des tailloirs et les bases à tore aplati prouvent que ces colonnes appartiennent également au XIII^e siècle. L'arc brisé qui donne accès dans le croisillon nord remonte au premier quart du XII^e siècle : ses trois boudins accouplés viennent s'appuyer sur deux colonnes engagées. L'un des chapiteaux est complètement fruste et l'autre se trouve garni d'une tête grimaçante au milieu de feuilles et de fruits d'arum (2). Reconstruit au XIII^e siècle, le croisillon nord forme une chapelle carrée recouverte de deux voûtes d'ogives à tore aminci. Ces nervures retombent sur des colonnettes et sur des chapiteaux à feuillages très mutilés. Les fenêtres agrandies à l'époque moderne n'ont plus aucun caractère archéologique.

Encadré par un arc en tiers-point du XVI^e siècle, le croisillon sud avait été rebâti en même temps que la chapelle du bas côté méridional, mais sa voûte d'ogives fut refaite en 1567. La fenêtre percée dans le mur du fond est garnie d'un remplage flamboyant. A l'est, le chevet polygonal qui s'élève peut-être sur les fondations d'une absidiole primitive porte l'empreinte du style en usage vers le milieu du règne de Philippe-Auguste. Cette chapelle, transformée en sacristie, est surmontée de six nervures qui rayonnent autour d'une clef centrale. Chaque branche d'ogives s'appuie sur une colonnette couronnée par un chapiteau à feuillages, et quatre fenêtres en plein cintre s'ouvrent entre les retombées de la voûte.

Le chœur, bâti vers 1125 et nouvellement restauré, est la partie la plus ancienne de

(1) Cf. pl. XXIII, fig. 7 et 8.

(2) *Ibid.*, fig. 13.

l'église (1). Sa voûte en berceau brisé s'arrondit en cul-de-four au-dessus de l'abside, comme à Oulchy-la-Ville et à Vieil-Arcy (Aisne). L'arc triomphal en tiers-point, revêtu d'un boudin, de deux baguettes et de bâtons rompus, s'appuie sur deux colonnes (2). Au milieu de la travée droite, la voûte en berceau brisé est renforcée par un doubleau intermédiaire, garni de trois tores et soutenu de chaque côté par un fût en saillie sur le parement du mur. Les deux ouvertures en tiers-point qui relient cette partie de l'église aux croisillons du transept sont modernes, mais une ancienne baie en plein cintre s'est conservée intacte du côté nord. L'arc brisé qui encadre la voûte en cul-de-four de l'abside est soutenu par deux colonnettes : ses claveaux sont décorés d'une gorge et d'un boudin. On aperçoit dans l'axe du sanctuaire une large fenêtre moderne flanquée de deux baies en plein cintre du XII^e siècle.

L'ornementation des chapiteaux du chœur se compose de tiges recourbées en volutes, de lourds feuillages et de masques grimaçants (3). Les tailloirs, qui forment un bandeau continu autour du chevet, sont rehaussés d'une doucine et d'un filet comme à Berzy-le-Sec (Aisne), et les bases des colonnes ont été retaillées par des ouvriers maladroits. Malgré l'agrandissement de la fenêtre centrale, l'abside a bien conservé son caractère primitif. L'architecte qui en dirigea la construction était encore imbue des procédés en usage au XI^e siècle pour voûter le sanctuaire des églises, mais l'emploi de l'arc brisé lui permit de donner plus d'élégance à son œuvre.

La façade est dissimulée par un vaste porche du XIV^e siècle, remanié à l'époque moderne. Le grand arc en tiers-point mouluré, qui encadrerait l'entrée du porche, s'appuyait sur des petits fûts, et des voûtes d'ogives s'élevaient peut-être au-dessus de ses deux travées, comme l'indiquent deux culs-de-lampe encore intacts. Les arcades latérales sont bouchées par des murs en maçonnerie. Au fond s'ouvre un portail du XIII^e siècle. Son archivolte en tiers-point, garnie de moulures et d'un rinceau de feuillages, retombe sur des chapiteaux à crochets et sur six colonnettes. La façade primitive se trouvait en arrière du portail actuel, car les murs de la nef ne dépassaient pas la première arcade en plein cintre au XII^e siècle.

A l'extérieur, la nef est ajourée par des fenêtres modernes en tiers-point, dont nous avons déjà critiqué le mauvais style. Les baies du bas côté nord et les contreforts ont subi de nombreux remaniements. Au sud, la petite porte latérale et les deux fenêtres voisines furent refaites en 1822, comme l'indique une inscription moderne. La chapelle méridionale, surmontée de pignons aigus, présente des baies du XVI^e siècle divisées par un meneau central. On aperçoit sur la face occidentale du croisillon nord une baie en tiers-point du XIII^e siècle qui donne accès dans les combles. Ses quatre colonnettes sont couronnées par des chapiteaux à crochets. L'encadrement des autres fenêtres ne s'est pas conservé intact. La chapelle à pans coupés du croisillon sud, bâtie vers la fin du XII^e siècle, est épaulée par de petits contreforts, et ses baies en plein cintre sont entourées d'un cordon à double biseau. Au-dessous de sa toiture, on voit une corniche soutenue par des masques humains et des têtes d'animaux. Cette chapelle polygonale porte l'empreinte du même style que l'abside des églises de Glaignes (Oise), d'Hautevesnes, de Marizy-Saint-Mard, de Marigny en Orxois, de Saponay et de Veuilly-la-Poterie (Aisne).

L'abside a conservé deux contreforts du XII^e siècle et deux baies de la même époque entourées d'une moulure à double biseau. Une curieuse corniche, dont les rinceaux sont entremêlés de modillons à figures grotesques, se déroule au sommet du mur (4). Ses ornements offrent beaucoup

(1) Cf. pl. XXIII, fig. 9.

(2) *Ibid.*, fig. 10 et 11.

(3) *Ibid.*, fig. 12 et 14.

(4) *Ibid.*, fig. 15.

de rapport avec la décoration de la corniche du sanctuaire à Noël-Saint-Martin, près de Verberie. Cet entablement se continuait sur les croisillons au XII^e siècle, car on en voit encore une amorce à l'angle de la chapelle polygonale.

Le clocher, adossé à la première travée du bas côté sud, est épaulé par huit contreforts à pinacles, et s'élève à cinquante mètres de hauteur. Ses deux étages sont ajourés, sur chaque face, par deux baies en anse de panier. Une flèche en pierre, garnie de crochets sur ses arêtes, se dresse au sommet de la tour surmontée d'une balustrade de style flamboyant. Ce magnifique clocher, bâti sur le même modèle que celui de Taillefontaine (Aisne) et de Versigny (Oise), fut construit par deux maîtres maçons nommés J. Brûlé et J. Charpentier, en 1520, comme l'indique l'inscription suivante gravée en caractères gothiques autour du soubassement :

J. brûlé et j. charpentier masson ont commencé ce présent clocher. Le tresiesme Jour de mars 1520
fuz fonde par maistre nicoise boucher, vicaire de ceas, berteren gontier, chambrier de bethisy,
Regnaust, boucher, e. caron, p. thomas et autres proissiens : pries pour eus.

ÉGLISE DE BEUGNEUX

La plus ancienne mention du village de Beugneux (1) se trouve dans une charte datée de 1177 où le comte de Champagne, Henri I^{er}, confirme les biens de la collégiale d'Oulchy-le-Château, les priviléges du chapitre et les franchises des habitants (2). Au XII^e siècle, la cure, placée sous le patronage de Saint-Pierre, dépendait de l'archidiaconé de Tardenois et du doyenné d'Oulchy. Le droit de présentation était réservé à l'abbé de Saint-Léger de Soissons (3).

Dans son état primitif, l'église se composait d'une nef unique et d'un chœur surmonté d'un clocher, comme à Breny, à Marizy-Sainte-Geneviève, à Verdilly (Aisne) et dans beaucoup d'églises romanes du Beauvaisis. La nef, surmontée d'un plafond de bois et éclairée par des fenêtres en plein cintre, doit remonter au second quart du XII^e siècle; mais vers le milieu du règne de Louis VII on défonça le mur du nord pour ajouter un bas côté qui communiquait avec le vaisseau central par trois arcades en tiers-point. Ces grands arcs retombent sur des piles massives. La première travée du chœur, bâtie en même temps, est encadrée par un arc brisé et conserve quelques chapiteaux garnis de palmettes, mais sa voûte d'ogives fut refaite au XIII^e siècle, comme l'indiquent ses nervures en forme d'amande. A la même époque, on remplaça l'abside en hémicycle par un grand chœur rectangulaire voûté d'ogives; trois fenêtres en tiers-point s'ouvrent dans le mur du fond. Au nord, le sanctuaire est flanqué d'une chapelle du

(1) Aisne, arr. de Soissons, canton d'Oulchy-le-Château.

(2) TARDIF, *Monuments historiques*, p. 332.

(3) Bibliographie : Notices par MM. DECAMP et PRIOUX dans les *Bulletins de la Société archéologique de Soissons*, 1^{re} série, t. XIII, p. 69, et t. XIX, p. 136.